

Module 1 : Planifier la restauration des forêts



Bienvenue au module « Planifier la restauration des forêts », le premier module e-learning d'une série, qui vise à apporter des orientations sur la restauration des forêts. Dans ce module, nous explorerons en quoi consiste la restauration des forêts, la manière de planifier un projet de restauration des forêts, et les ressources disponibles pour vous permettre d'y parvenir.

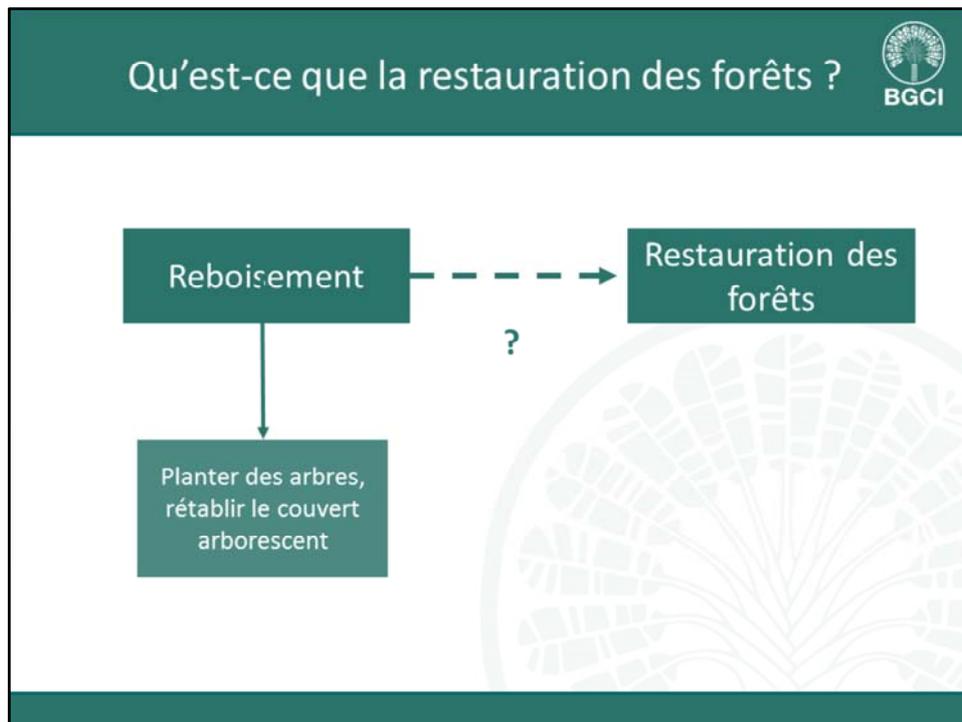
Buts du module



- Comment la restauration des forêts diffère du reboisement
- Les différentes approches qui peuvent être adoptées
- Le contexte politique qui encadre la restauration des forêts
- Comment impliquer les acteurs appropriés dans un projet de restauration
- L'établissement d'objectifs pour les projets de restauration
- L'utilisation d'une gestion adaptative pour élaborer des traitements favorisant la restauration
- L'importance d'intégrer un travail de suivi dans la phase de planification

Le but de ce module est de parvenir à une compréhension approfondie des points suivants :

- En quoi consiste exactement la restauration des forêts et en quoi diffère-t-elle du reboisement
- Les différentes approches de la restauration qui peuvent être adoptées, telles que la restauration des paysages forestiers (RPF)
- Le contexte politique qui encadre la restauration des forêts
- La manière d'impliquer les acteurs appropriés en effectuant une analyse des parties prenantes
- L'importance d'utiliser des objectifs (en particulier, les objectifs SMART) pour les projets de restauration
- L'utilisation d'une gestion adaptative pour déterminer le meilleur traitement global favorisant la restauration
- L'importance d'effectuer un suivi de votre site de restauration et d'intégrer un plan de suivi dans la phase de planification de votre projet.



En quoi consiste exactement la restauration des forêts ? Il est important de reconnaître que le « **reboisement** » ne mène pas nécessairement à la « **restauration des forêts** ». Le reboisement correspond simplement au processus de planter des arbres et de rétablir le couvert arborescent sur des terres déboisées. Il peut être effectué pour différentes raisons, mais le plus couramment pour fournir une source de bois d'œuvre par la plantation d'espèces exotiques comme l'eucalyptus. Bien que ce type de plantations puisse contribuer à répondre aux besoins locaux en termes de bois d'œuvre (et donc soulager la pression sur les forêts indigènes), elles ne sont pas en mesure de fournir la vaste gamme de Produits forestiers non ligneux (PFNL),

les services écosystémiques dont dépendent les communautés, et la diversité d'habitats qui abritent la biodiversité indigène.

Qu'est-ce que la restauration des forêts ?



La **restauration des forêts** correspond aux « actions visant à rétablir les processus écologiques qui accélèrent la récupération de la structure forestière, le fonctionnement écologique et les niveaux de diversité biologique proches de ceux qui caractérisent une forêt climacique »
(Elliot *et al.* 2013)

c.-à-d. stade final de la succession naturelle des forêts



Forêt restaurée en 2013



Jardin botanique de Brackenhurst c. 2001

La restauration des forêts, en revanche, est définie comme les « actions visant à rétablir les processus écologiques qui accélèrent la récupération de la structure forestière, le fonctionnement écologique et les niveaux de diversité biologique proches de ceux qui caractérisent une forêt climacique ». Contrairement au reboisement, l'objectif ultime de tous les projets de restauration écologique doit être de parvenir au rétablissement complet des écosystèmes **par rapport à une forêt indigène locale de référence appropriée**. Par conséquent, il est important de veiller à ce que, durant toute la planification du projet, vos activités proposées consistent à réaliser la restauration de forêts et non juste un reboisement.

Qu'est-ce que la restauration des paysages forestiers ?



La **restauration des paysages forestiers (RPF)** est « un processus visant à recouvrer l'intégrité écologique et améliorer le bien-être humain dans les paysages forestiers déboisés ou dégradés »
(UICN)



L'expérience nous a appris que la restauration des forêts ne peut pas avoir lieu seule. La restauration des paysages forestiers (RPF) est définie comme « un processus visant à recouvrer l'intégrité écologique et améliorer le bien-être humain dans les paysages forestiers déboisés ou dégradés ». L'approche de la **restauration des paysages forestiers (RPF)** préconise par conséquent d'inscrire la restauration des forêts dans le contexte de leur paysage. Cela est dû au fait que les utilisations des terres dans un paysage sont interconnectées et les compromis associés aux différentes activités de restauration proposées doivent être considérés dans les contextes de leurs environnements. Par exemple : le reboisement de terres agricoles pourrait engendrer des pertes économiques pour les communautés locales, et pourrait ne pas être durable, alors que l'intégration d'arbres indigènes dans une approche d'agroforesterie pourrait être plus appropriée et générer un soutien local.

Qu'est-ce que la restauration des paysages forestiers ?



La **restauration des paysages forestiers (RPF)** est « un processus visant à recouvrer l'intégrité écologique et améliorer le bien-être humain dans les paysages forestiers déboisés ou dégradés »
(UICN)

Compléter, et non remplacer
les utilisations existantes des
terres

Mosaïque de différentes
utilisations des terres



La RPF reconnaît que la majorité des **opportunités de restauration** sont situées **sur les terres agricoles ou à proximité** et que, pour être menée à bien, la RPF doit compléter et non remplacer les utilisations existantes des terres. Le paysage en découlant consistera en une mosaïque de différentes utilisations des terres et contribuera à répondre aux besoins en termes socioéconomiques et de biodiversité. La RPF peut donc contribuer aux objectifs internationaux en matière de diversité biologique **ET** de réduction de la pauvreté.

Engagements quant à la restauration des forêts



 <p>BONN CHALLENGE</p>	<p>Restaurer 150 millions ha de terres dégradées/déboisées d'ici à 2020 et 350 millions ha d'ici à 2030.</p>
 <p>Objectif 15 - Objectifs d'Aichi pour la diversité biologique</p>	<p>Restaurer au moins 15 % des écosystèmes dégradés d'ici à 2020.</p>
 <p>Objectif 15.2 - Objectifs de développement durable</p>	<p>Restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial d'ici à 2020.</p>

La restauration écologique est à présent reconnue au niveau mondial comme faisant partie intégrante de la stratégie mondiale pour la conservation et la communauté mondiale a convenu de plusieurs conventions internationales qui contiennent des objectifs en matière de restauration. De nombreux pays ont à présent l'obligation d'entreprendre la restauration des forêts afin de respecter leurs engagements internationaux. Les conventions internationales qui concernent en particulier la restauration des forêts sont notamment :

- **Le Défi de Bonn** qui est une aspiration mondiale à restaurer 150 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées du monde d'ici à 2020. Jusqu'à présent, 20 millions d'hectares de terres dégradées ont été promis à ce titre. Il s'agit d'un moyen pratique d'honorer les engagements internationaux existants tels que...
- **L'objectif 15 d'Aichi pour la diversité biologique**, qui vise à restaurer au moins 15 % des écosystèmes dégradés d'ici à 2020. La restauration des forêts permet de remplir d'autres objectifs d'Aichi, notamment les objectifs 1, 5, 9, 12 et 14.
- **L'Objectif de développement durable Vie terrestre comprend l'objectif 15. 2** visant à restaurer les forêts dégradées et à accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial d'ici à 2020.

Par conséquent, en théorie, l'espace et le budget devraient être disponibles pour la restauration des forêts !

Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (MEOR)



Élaborée par l'UICN et le World Resources Institute pour proposer un point de départ aux personnes désireuses d'entreprendre la RPF.

Identifie les zones les plus appropriées

Stratégies à utiliser dans différents endroits

L'équipe d'évaluation de la MEOR rencontre les parties prenantes et les experts locaux

La MEOR est un cadre flexible permettant d'identifier les possibilités de restauration à l'échelon national et local, qui a été élaboré par l'UICN et le World Resources Institute. Elle constitue un excellent point de départ pour les personnes désireuses d'entreprendre la Restauration des paysages forestiers. La MEOR permet d'identifier les zones les plus appropriées pour démarrer la restauration, ainsi que les stratégies à utiliser dans différents endroits. Il s'agit d'un processus ascendant, et une équipe d'évaluation de la MEOR rencontrera les parties prenantes et les experts locaux clés en vue de comprendre la portée requise de l'évaluation.

Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (MEOR)



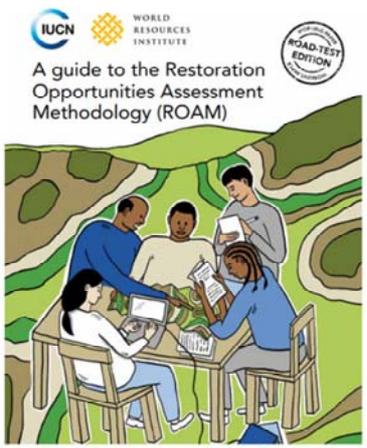
Les résultats peuvent comprendre :

- Coûts et bénéfices économiques de la RPF
- Types d'interventions de RPF
- Étendue et disponibilité des terres pour la RPF
- Analyse des options de financement et des instruments politiques pour la restauration
- Diagnostic de la présence de facteurs clés de réussite



Les résultats de la MEOR signaleront les coûts et les bénéfices des options de restauration, les différents types d'interventions de RPF qui pourraient être utilisés, si des terres sont disponibles pour la mise en place d'une RPF, les meilleurs endroits pour démarrer la restauration et une analyse des options financières et des instruments politiques qui doivent être améliorés ou établis en vue de mener à bien la restauration. Un diagnostic de la restauration peut également être effectué afin de déterminer si des éléments clés quant à la réussite de la restauration sont présents, correspondant à des approches et à des conditions qui apparaissent en vue de faciliter la restauration, et d'identifier les stratégies visant à gérer les facteurs clés manquants.

Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (MEOR)



A guide to the Restoration Opportunities Assessment Methodology (ROAM)

Assessing forest landscape restoration opportunities at the national or sub-national level

Bénéfices :

- Amélioration de la prise de décisions relatives à l'utilisation des terres
- Mobilisation d'un soutien politique de haut niveau
- Contributions aux engagements nationaux en matière de restauration des forêts
- Compréhension commune des opportunités de RPF
- Obtention de fonds pour la restauration

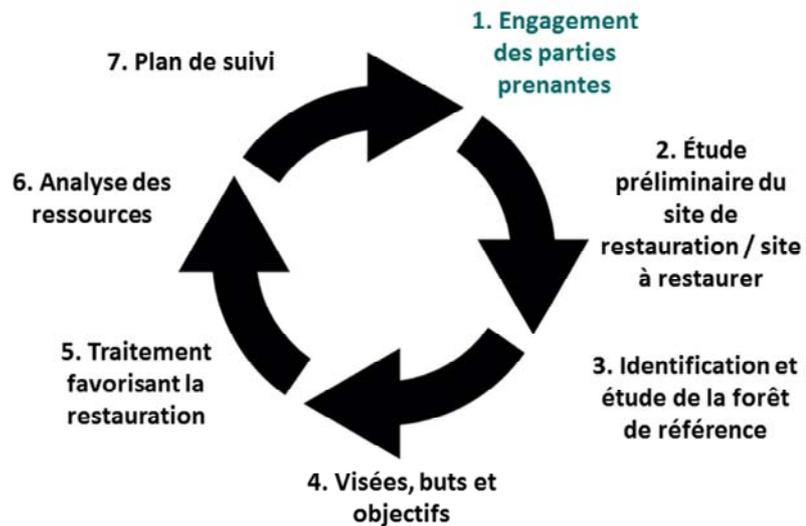
Une évaluation de la MEOR a-t-elle été effectuée dans votre pays/région ?

Lorsqu'une évaluation de la MEOR a été effectuée, l'équipe d'évaluation sera en mesure de produire des cartes et des rapports qui peuvent permettre aux décideurs de planifier une restauration à toute échelle. La MEOR peut également permettre de mobiliser un soutien politique pour la RPF, du fait que des ressources humaines clés du gouvernement seront impliquées dès le départ et non uniquement au stade de la proposition. L'identification des lieux où une RPF favorisant la biodiversité peut être mise en œuvre contribue aux engagements nationaux visant à la restauration des forêts et apporte une compréhension commune des opportunités de RPF. La MEOR est également un outil très utile en vue d'obtenir des fonds pour la restauration des forêts.

Il est important de vérifier si une évaluation de la MEOR a été effectuée dans votre pays/région, car elle contiendra nombre d'informations et de contacts utiles.

Le nombre de rapports de la MEOR, en particulier à l'échelle nationale, augmente constamment. Si votre pays ne dispose d'aucune évaluation, il pourrait être intéressant de rechercher s'il existe suffisamment de parties intéressées pour en réaliser une. Bien que la MEOR soit une excellente ressource pour illustrer les types de restauration possibles, et qu'elle soit un point de départ très utile, elle n'est pas appropriée pour attribuer des actions de restauration spécifiques sur le terrain. L'étape suivante consiste par conséquent à planifier votre restauration des forêts à une échelle plus précise.

Aperçu de la planification de la restauration



Voici un aperçu des différentes étapes que vous devez suivre lors de la planification de votre projet de restauration des forêts. La première étape consiste à déterminer qui sont les parties prenantes de votre projet de restauration proposé.

Étape 1 : Qui sont les parties prenantes ?



Les personnes intéressées ou affectées par l'activité de restauration proposée, directement ou indirectement impliquées dans le processus de prise de décisions.

Bénéfices d'une analyse des parties prenantes :

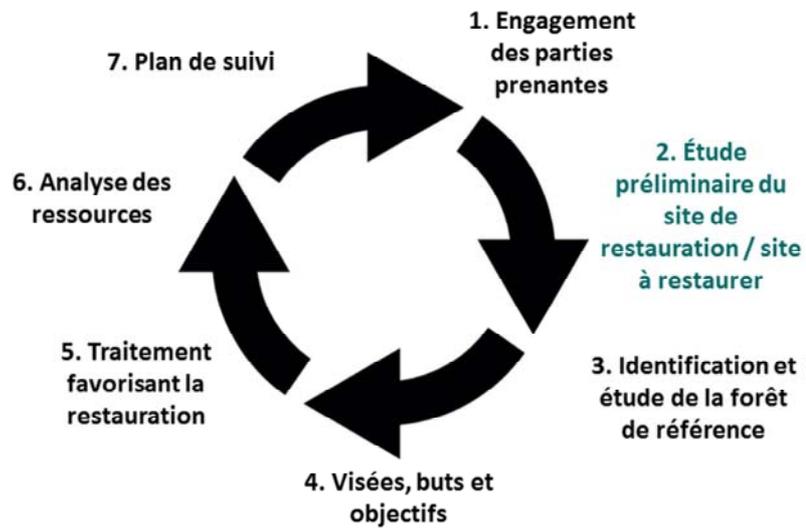
- ✓ Identification des participants clés au projet
- ✓ Plus grande chance de réussite de la restauration
- ✓ Une analyse complète permet l'expression de différentes opinions
- ✓ Possibilité d'identifier et de résoudre les conflits potentiels rapidement



Les parties prenantes sont des personnes ou des organisations intéressées ou affectées par l'activité de restauration proposée, et peuvent être directement ou indirectement impliquées dans le processus de prise de décisions. Il est recommandé qu'une analyse des parties prenantes soit réalisée pour identifier et rechercher les perspectives des personnes, groupes et institutions clés, affectés par un projet proposé de restauration des forêts. Certains groupes devront être consultés par rapport au travail proposé, p. ex. les propriétaires fonciers. Toutefois, l'implication d'autres groupes non requis, tels que les communautés locales, augmentera souvent les chances de réussite de la restauration. Il est important d'essayer de rendre l'analyse des parties prenantes aussi complète que possible, car les personnes/groupes pourraient avoir l'impression qu'il leur est porté préjudice si leurs opinions ne sont pas prises en compte de manière appropriée. Une analyse des parties prenantes offre la possibilité d'identifier et de résoudre rapidement les conflits potentiels.

Des orientations quant à la manière de mener une analyse des parties prenantes sont proposées sur la diapositive des ressources, à la fin de ce module.

Aperçu de la planification de la restauration



Le deuxième stade du processus de planification consiste à réaliser un inventaire de référence du site à restaurer pour **déterminer l'état écologique actuel**.

Étape 2 : Inventaire de référence du site de restauration



Doit comprendre :

- Composition des espèces
- Conditions abiotiques
- Résilience du biote
- Étendue de la dégradation, des dégâts ou de la destruction
- Menaces et manière de les éliminer, de les atténuer ou de s'y adapter



Permet de déterminer l'approche de restauration la plus appropriée

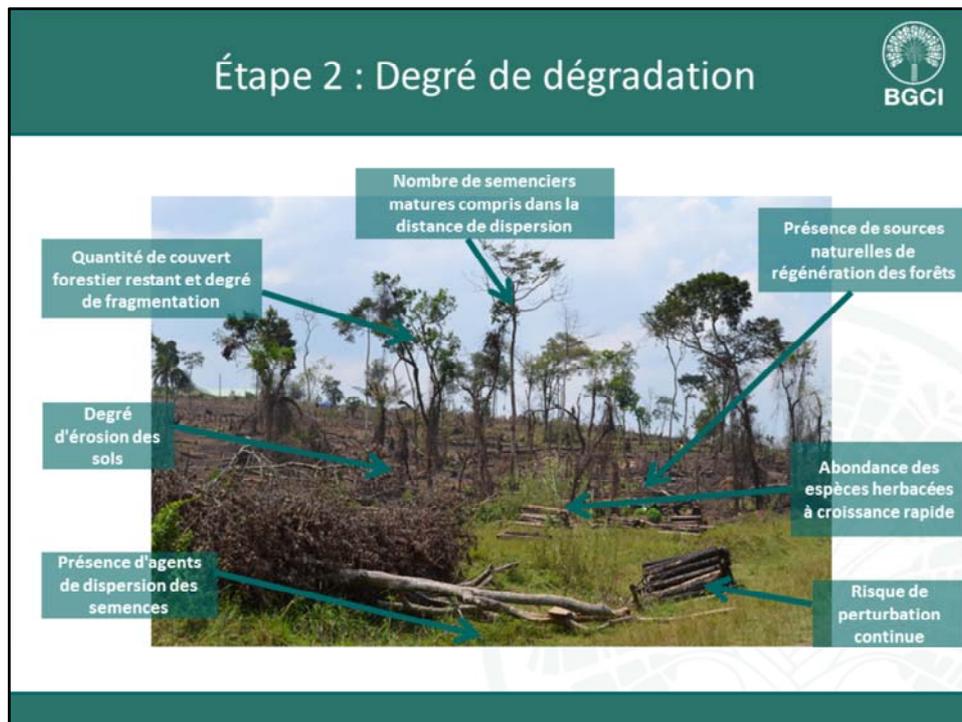


Par le biais d'évaluations rapides des sites, de transects ou de graphiques, les données suivantes sont à relever :

- La composition des espèces. Notamment toutes les espèces indigènes et non indigènes. Il est particulièrement important de noter les espèces menacées.
- Le statut des conditions abiotiques actuelles. N'oubliez pas d'inclure l'état des plans d'eau.
- Le degré de résilience (et d'uniformité) : il s'agit de mesurer d'une manière effective la capacité de la forêt à se rétablir avec ou sans actions de restauration. Nous approfondirons davantage la résilience des forêts dans le module deux.
- L'étendue de la dégradation, des dégâts ou de la destruction, et les menaces qui en sont la cause. Comment le projet peut-il les éliminer, les atténuer ou s'y adapter.

Les résultats de l'inventaire de référence vous permettront de déterminer l'approche de restauration la plus appropriée pour votre site.

L'Université d'Oxford a élaboré une méthodologie d'enquêtes botaniques rapides (*Rapid Botanic Survey*, RBS) qui peut servir à déterminer la distribution des espèces. Des orientations quant à la manière de mener une enquête botanique rapide sont proposées sur la diapositive des ressources, à la fin de ce module.

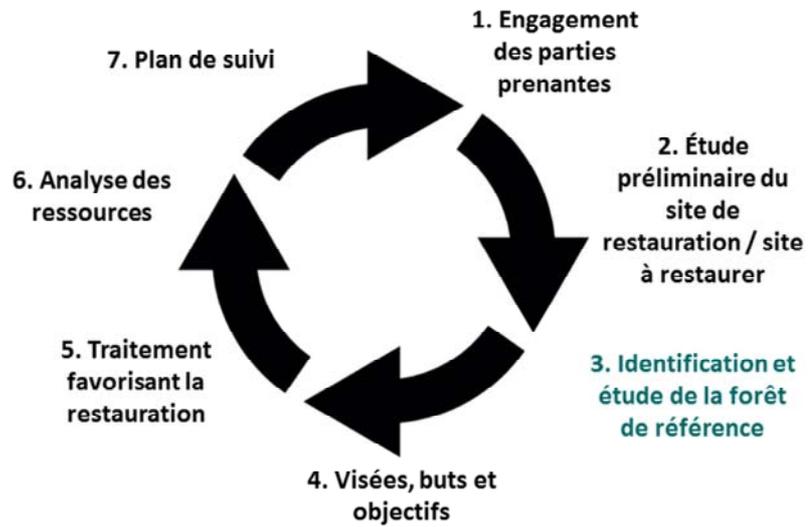


Dans le cadre de votre inventaire de référence, le degré de dégradation doit être déterminé. Il peut être estimé grâce à divers indicateurs importants, notamment :

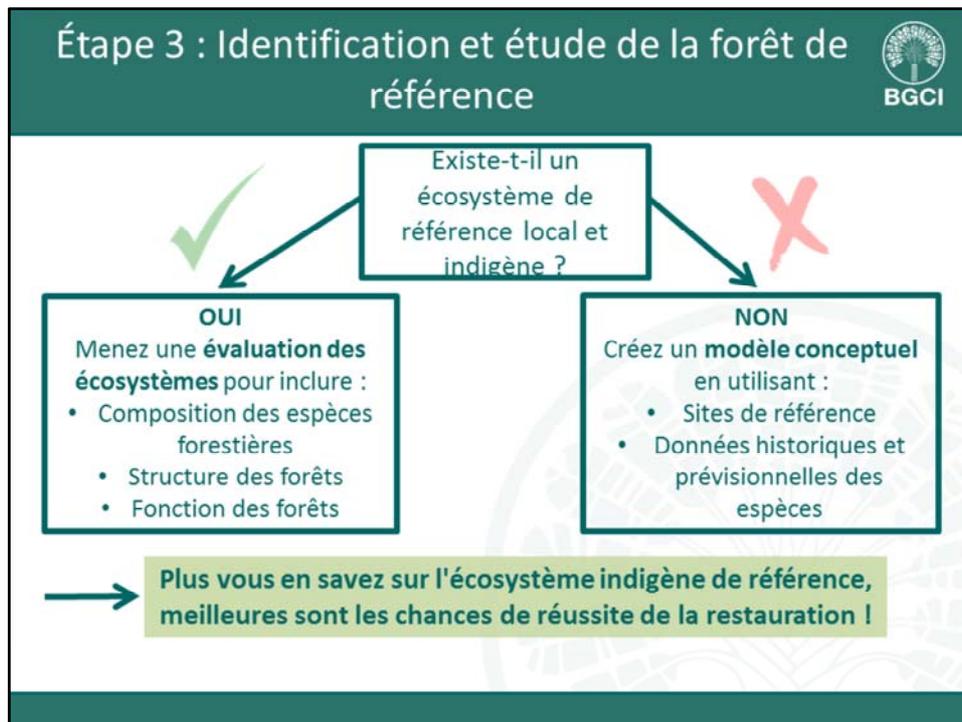
- La présence d'agents de dispersion des semences. Réfléchissez aux petits et aux grands agents de dispersion. Certains grands arbres climaciques pourraient ne pas être en mesure de se disperser s'il ne reste que des petits agents de dispersion.
- Le degré d'érosion des sols. Les sols se sont-ils érodés au point d'empêcher l'établissement de jeunes plants d'arbres ?
- Quelle étendue de couvert forestier reste-t-il sur le site et quel est le degré de fragmentation des forêts ? Les arbres sur le site sont-ils reliés ou apparaissent-ils de manière isolée ? Si le site est confronté à une fragmentation, est-il nécessaire d'explorer le potentiel lié au fait de compléter la diversité génétique ?
- Des arbres climaciques sont-ils présents dans le paysage, pouvant produire des semences ? Si oui, se situent-ils à l'intérieur de l'aire de dispersion ?
- Existe-t-il des sources de régénération des forêts sur le site ? Si oui, sont-elles inférieures au niveau nécessaire pour maintenir des populations viables d'arbres climaciques ?
- Des espèces herbacées à croissance rapide, telles que les graminées, sont-elles présentes au point d'entraver le recrutement des arbres ?
- Existe-t-il un risque de perturbations continues, telles que les incendies, l'exploitation forestière et le braconnage, etc. ?

Ces facteurs détermineront le type d'approche de restauration des forêts que vous adopterez, et sont expliqués de manière plus approfondie dans le **Module 2 : La sélection des espèces**.

Aperçu de la planification de la restauration



La troisième phase du processus de planification consiste à identifier votre forêt de référence et à réaliser une étude des écosystèmes.



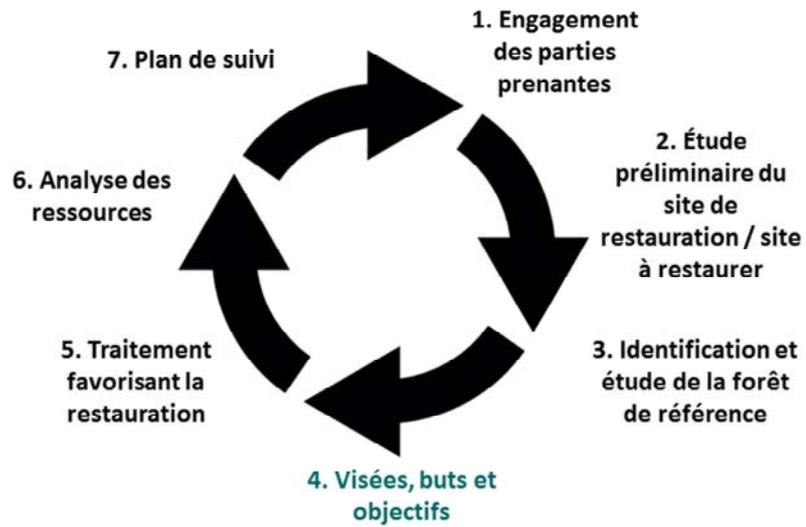
Il est essentiel d'avoir une forêt de référence pour déterminer les espèces à planter sur votre site de restauration (**voir également le Module 2 sur la sélection des espèces**), et pour fixer vos buts et vos objectifs de restauration.

S'il existe un écosystème de référence local et indigène, il est nécessaire d'effectuer une évaluation des écosystèmes pour inclure une analyse des éléments suivants :

- La **composition des espèces** (c.-à-d. liste de contrôle des espèces)
- La **structure des forêts** (abondance des espèces et répartition géographique des individus)
- Les **fonctionnalités des forêts** (déterminer les processus abiotiques et biophysiques sous-jacents (p. ex. profil de sol, pollinisateurs et agents de dispersion des semences, période de fructification et dynamique communautaire des organismes))

En cas d'inaccessibilité à une forêt primaire indigène, les compositions des espèces peuvent être assemblées en utilisant des fragments de forêts de la région et des forêts primaires plus éloignées du site de restauration. Les données historiques et prévisionnelles des espèces peuvent également être utilisées pour construire une représentation de ce à quoi ressemblait votre forêt. Par exemple, les fiches d'herbiers, les informations d'enquêtes botaniques ou d'éventuelles cartes de la végétation.

Aperçu de la planification de la restauration



L'étape suivante consiste à définir les visées, les buts et les objectifs de votre projet de restauration.

Étape 4 : Visées, buts et objectifs



Les buts et les objectifs de restauration doivent être **clairement définis** et peuvent être traduits en **objectifs mesurables**.

Les objectifs possibles de restauration comprennent :



La restauration peut être planifiée en vue de réaliser un nombre indéfini d'objectifs en fonction des besoins et des intérêts des personnes et des organisations qui planifient ou qui mettent en œuvre les activités de restauration. Toutefois, il est important de vous assurer que vos buts et vos objectifs de restauration sont clairement définis, et peuvent être traduits en objectifs mesurables.

Les objectifs possibles de restauration comprennent :

- Améliorer la biodiversité
- Séquestrer le carbone
- Fournir des médicaments et des aliments
- Améliorer la qualité de l'eau et des sols
- Améliorer la valeur esthétique du site

Objectifs SMART



Spécifiques
Mesurables
Réalisables (ou *Attribuables*)
Pertinents (ou *Réalistes*)
Limités dans le Temps

Tâchez de fixer des objectifs aussi « SMART » que possible. SMART signifie... Il est important de fixer des objectifs SMART pour démontrer l'efficacité de votre projet. Ils vous permettent également de tirer des leçons de vos expériences en vue de développer et d'appliquer les **meilleures** pratiques à votre projet de restauration.



Objectifs SMART

Les taux de survie des espèces ont augmenté	
Spécifique	Le <u>taux de survie de <i>Ficus sur</i> plantés sur le site de restauration a augmenté</u>
Mesurable	<u>Pourcentage</u> pour le taux de survie de <i>Ficus sur</i> plantés sur le site de restauration d' <u>au moins 99 %</u>
Réalisable	Pourcentage pour le taux de survie de <i>Ficus sur</i> plantés sur le site de restauration d' <u>au moins 80 %</u>
Pertinent	<i>Cet objectif est-il pertinent par rapport au but global du projet ?</i>
Limité dans le temps	Pourcentage pour le taux de survie de <i>Ficus sur</i> plantés sur le site de restauration d'au moins 80 % <u>trois ans après la plantation</u>

Voici un exemple de la manière d'utiliser le modèle SMART en vue d'améliorer un objectif.

Spécifique : Quelle espèce voulez-vous mesurer ?

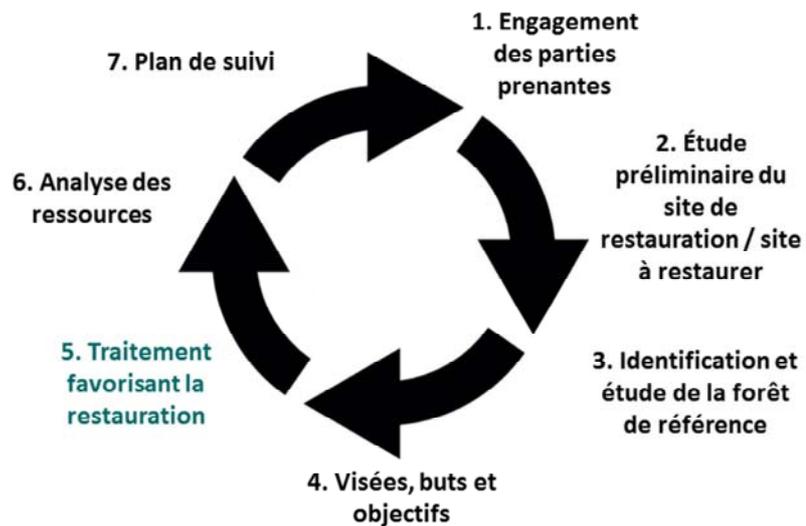
Mesurable : Que mesurez-vous et où ?

Réalisable : Cet objectif est-il davantage réalisable ? Peut-il être réalisé dans les délais du projet ?

Pertinent : Est-il pertinent par rapport au but global du projet ?

Limité dans le temps : À quelle fréquence avez-vous besoin de collecter les données ? Avez-vous collecté suffisamment de données en ce sens ?

Aperçu de la planification de la restauration



Une fois que vous avez choisi votre approche de restauration, l'étape suivante consiste à utiliser les informations collectées dans les étapes 1-4 pour planifier les différents traitements favorisant la restauration.

Étape 5 : Traitement favorisant la restauration



Élaborez un système de parcelles d'essai sur le terrain pour tester l'efficacité de différents traitements.

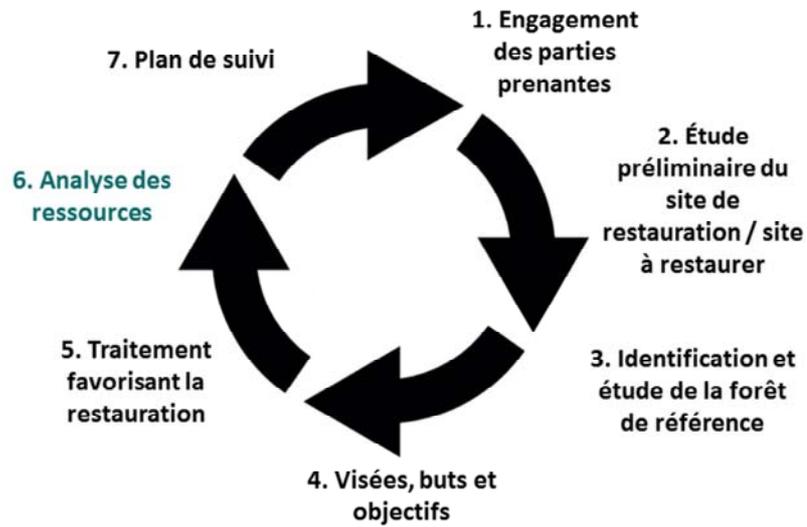
Utile si les connaissances/l'expérience en matière de restauration dans votre région sont limitées.



En vue de tester l'efficacité de différents traitements, un système de parcelles d'essai sur le terrain doit être élaboré pour tester différents traitements favorisant la restauration sur une petite zone. Il s'agit d'une démarche particulièrement importante lorsque les connaissances/l'expérience en matière de restauration dans la région du projet sont limitées. Les problèmes potentiels et les actions visant à les atténuer doivent également être anticipés.

Voici un exemple d'un système de parcelles sur le terrain, où les barrières à la restauration comprennent le dessèchement dû au vent, la fertilité des sols et l'exposition. Les différents traitements testés comprennent les gaines protectrices pour les arbres, l'application d'engrais et l'utilisation de carton. Une fois le traitement le plus efficace déterminé, il peut être appliqué à une zone plus grande, en espérant ainsi augmenter les chances de réussite de la restauration et réduire les frais.

Aperçu de la planification de la restauration



Vous devez savoir quelle approche de restauration vous avez l'intention d'utiliser et quels traitements favorisant la restauration vous souhaitez tester. Il est à présent nécessaire d'envisager les contraintes pratiques liées à votre projet, qui pourraient affecter vos activités planifiées.

Étape 6 : Analyse des ressources



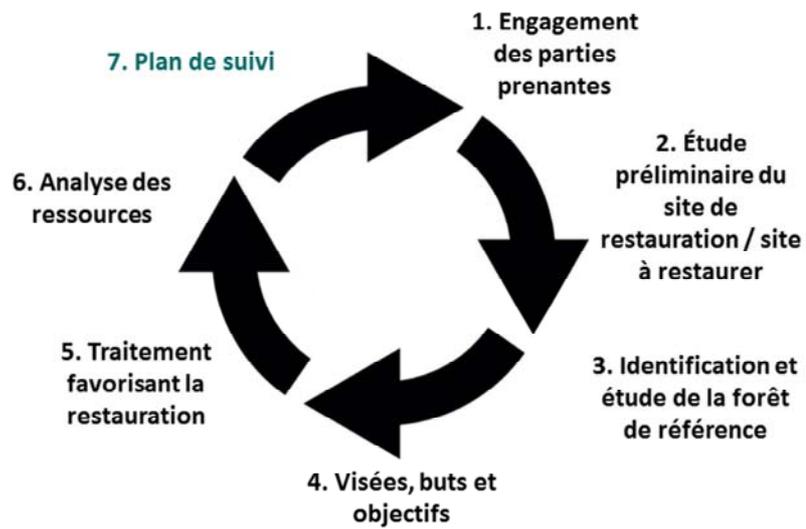
- Identification de financements et de travailleurs adéquats
- Faisabilité des travaux prévus
- Stratégie d'évaluation des risques et de gestion des risques
- Autorisations, licences et contraintes juridiques
- Durabilité de la restauration à long terme



Les éléments importants à envisager sont :

- L'identification de financements adéquats et de travailleurs présentant des compétences appropriées. Une bonne coordination est très importante et les projets de restauration impliquent souvent un grand nombre de personnes. Si les personnes présentant des compétences appropriées ne sont pas présentes dans la région du projet, où est-il possible de les trouver et à quel coût ?
- La faisabilité des travaux prévus. Par exemple, y a-t-il suffisamment de semences indigènes disponibles ? Dans la négative, devez-vous établir un verger à graines ? Cela aura-t-il un impact sur les délais proposés de votre projet ?
- L'évaluation des risques, notamment un plan d'urgence si les choses tournent mal, p. ex. des inondations.
- Les considérations juridiques, telles que les autorisations et les permis, et à qui incombe la responsabilité d'en faire la demande.
- Quelles sont les ressources continues qui sont nécessaires pour garantir que les résultats de votre projet de restauration soient durables ?

Aperçu de la planification de la restauration



Enfin, un des éléments les plus importants de la planification de la restauration consiste en l'élaboration d'un plan de suivi.

Étape 7 : Élaboration d'un plan de suivi



- Mesure la réussite
- Manque de ressources = suivi négligé
- Les projets doivent s'adapter aux succès et aux échecs
- Intégrer dans le processus de planification



Le suivi constitue un stade essentiel de tout projet de restauration, car il mesure la réussite de la restauration et permet de justifier auprès des parties prenantes que les objectifs de restauration sont en cours de réalisation. Toutefois, du fait que les projets de restauration manquent souvent de ressources, le suivi peut souvent être négligé. Il est dans ce cas très difficile de déterminer si les actions de restauration ont été efficaces. La restauration doit être un processus itératif, le projet s'adaptant aux succès et aux échecs. L'intégration du suivi dans le processus de planification est donc d'une importance cruciale.

Étape 7 : Élaboration d'un plan de suivi



À prendre en considération :

- ✓ Quelles données doivent être collectées ?
- ✓ Quels sont les intervalles appropriés pour la collecte de données ?
- ✓ Qui réalisera le plan de suivi ?
- ✓ Des ressources suffisantes ont-elles été affectées pour que le travail de suivi puisse avoir lieu ?



Les facteurs qui doivent être pris en considération sont : quelles données doivent être collectées ? Cela doit être destiné à mesurer les indicateurs développés pour les objectifs de restauration dans l'**étape quatre**. À quelle fréquence le suivi est-il nécessaire ? Qui est chargé du suivi ? Y a-t-il suffisamment de ressources, p. ex. personnelles et budgétaires, pour que le suivi ait lieu ?

Résumé



- La restauration écologique contribue directement à plusieurs conventions internationales
- Déterminez les parties prenantes de votre projet de restauration
- Effectuez un inventaire de référence sur votre site de restauration
- Identifiez et réalisez une étude de votre forêt de référence
- Formulez des visées, des buts et des objectifs SMART
- Déterminez votre traitement favorisant la restauration, et appliquez une gestion adaptative pour les sites qui présentent des connaissances limitées
- Élaborez un plan de suivi

En résumé :

- La restauration écologique contribue directement à plusieurs conventions internationales.
- Vous devrez déterminer les parties prenantes de votre projet de restauration.
- Effectuer un inventaire de référence sur votre site de restauration.
- Identifier et réaliser une étude de votre forêt de référence.
- Formuler des visées, des buts et des objectifs SMART pour votre projet de restauration.
- Déterminer votre traitement favorisant la restauration, et appliquer une gestion adaptative pour les sites qui présentent des connaissances limitées.
- Élaborer un plan de suivi.

Sélectionner les espèces pour votre restauration !

(module 2...)

À présent, vous êtes prêt à sélectionner les espèces destinées à votre restauration !



BGCI

Relier les Gens • Partager les Connaissances • Sauvegarder les Plantes

Notre Mission consiste à mobiliser les jardins botaniques et à susciter la participation de partenaires quant à la protection de la diversité végétale pour le bien-être des personnes et de la planète

Descanso House, 199 Kew Road, Richmond, Surrey, TW9 3BW, Royaume-Uni

www.bgci.org

 @bgci